



APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Recrutement d'un consultant individuel-formateur, pour le renforcement de capacités des jeunes chercheurs des systèmes nationaux de recherche en rédaction d'articles scientifiques dans les pays de mise en œuvre du PRSA.

Ouverture de l'appel : 17/07/ 2024

Clôture de l'appel : 02/08/2024

AMI No. 13-2024

1. Le Programme de résilience du système alimentaire (PRSA) est un programme d'investissement régional phare visant à renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest grâce à une approche régionale stratégique. Le programme financera des investissements dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement: (1) Services consultatifs numériques pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires; (2) la durabilité et la capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire (gestion durable des terres et des bassins versants, approches agroécologiques); et (3) l'intégration des marchés alimentaires régionaux et le commerce (développement de la chaîne de valeur des aliments de base régionaux). Chaque domaine sera dirigé par une institution régionale mandatée (AGRHYMET, CORAF et CEDEAO) pour assurer la coordination et renforcer les capacités durables.
2. L'objectif principal de cette consultation est de renforcer les capacités des jeunes chercheurs des systèmes nationaux de recherche des différents pays du PRSA en rédaction d'articles scientifiques.
3. Les tâches à accomplir ainsi que d'autres informations relatives à la conduite de la mission sont décrites dans le mandat ci-dessous.
4. Le Directeur Exécutif du CORAF invite donc les candidats intéressés (« Consultants ») ayant le profil requis comme indiqué dans le mandat à exprimer leur intérêt.
5. Les candidats intéressés doivent fournir un avis de manifestation d'intérêt et un CV mis à jour avec des références soulignant la performance et l'expérience de services similaires.
6. Les candidats sont informés que les dispositions du paragraphe 3.14 du « Règlement sur les marchés publics pour les emprunteurs de financement de projets d'investissement » de juillet 2016, révisé en novembre 2017 et en août 2018 (le « Règlement ») concernant les règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts s'appliqueront.

7. Les candidats seront sélectionnés en fonction de la sélection basée sur les qualifications du consultant décrite dans le « Règlement sur les marchés publics de la Banque ».
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Secrétariat exécutif du CORAF par courrier électronique tous les jours ouvrables à l'adresse suivante : n.lamien@coraf.org avec copie à procurement@coraf.org.
9. Les consultants intéressés par cet appel doivent soumettre une lettre de déclaration d'intérêt soulignant la performance et l'expérience de contrats similaires et un CV détaillé avec des copies des diplômes et des certificats de travail à l'adresse électronique suivante : procurement@coraf.org au plus tard **le 02/08/2024 à 17 heures GMT**.

Dr Alioune FALL
Directeur exécutif

TERMES DE REFERENCE

Pour le recrutement d'un consultant individuel-formateur, pour le renforcement de capacités des jeunes chercheurs des systèmes nationaux de recherche en rédaction d'articles scientifiques dans les pays de mise en œuvre du PRSA

1. Contexte

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire (PRSA ou FSRP acronyme en anglais) est un programme d'investissement régional phare de plus d'un milliard de dollars US visant à renforcer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest par une approche régionale stratégique. Le programme finance des investissements dans trois domaines thématiques qui se renforcent mutuellement : (1) Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires (composante 1) ; (2) Durabilité et capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire (composante 2); et (3) Intégration du marché et commerce (composante 3). Les 3 composantes sont dirigées respectivement l'AGRHYMET, le CORAF et la CEDEAO qui assure aussi la coordination globale.

L'Objectif de développement du programme (ODP-PDO) est de : « Renforcer la gestion des risques inhérents aux systèmes alimentaires régionaux, améliorer la durabilité de la base de production dans les zones ciblées et développer les marchés agricoles régionaux. »

De façon spécifique le programme va contribuer à accroître la résilience des systèmes alimentaires au Burkina Faso, au Mali, au Niger, et au Togo (Phase 1) ; au Ghana, au Tchad et en Sierra Leone (Phase 2) et au Sénégal (phase3) par des investissements dans les domaines thématiques ci-dessus listés.

La sous-composante 2.1 prévoit de renforcer les capacités des centres de recherche nationaux et régionaux. Pour ce faire, le CORAF propose d'organiser un atelier régional de formation d'au moins 25 jeunes chercheurs des systèmes nationaux de recherche hébergeant les centres de spécialisation à la rédaction d'articles scientifiques et de développement.

En effet, la Recherche Agricole pour le Développement (AR4D) est au cœur de la génération des technologies agricoles et de l'innovation nécessaires à la transformation de l'agriculture. Par ailleurs, le renforcement des capacités institutionnelles et humaines dans l'AR4D constitue l'un des quatre résultats visés par le CORAF dans son plan stratégique 2018-2027.

Pour permettre aux Systèmes Nationaux de Recherche Agricole (SNRA) de réussir aux appels à propositions de recherche, le CORAF propose d'outiller les acteurs nationaux à la rédaction d'articles scientifiques. C'est dans cette optique que le CORAF propose de recruter un consultant compétent et outillé pour animer un atelier régional de formation en rédaction d'articles scientifiques.

2. Objectif de la mission

L'objectif principal de cette consultation est de contribuer au renforcement des capacités des jeunes chercheurs des systèmes nationaux de recherche des différents pays du PRSA et autres en rédaction d'articles scientifiques.

3. Approche méthodologique

L'approche méthodologique à adopter lors de cette formation est de mettre un accent sur les aspects théoriques et pratiques en insistant sur la méthode de rédaction des articles scientifiques, l'organisation et gestion de la bibliographie, le formatage des articles et le processus de soumission dans les revues. Il est attendu des sessions interactives, ainsi, **des** travaux de groupes devront être organisés pour permettre aux jeunes chercheurs d'effectuer des exercices pratiques de rédaction d'articles scientifiques. A l'instar des précédentes formations, le CORAF œuvrera à la digitalisation des modules pour des sessions en ligne qui permettront de toucher un plus grand nombre de bénéficiaire.

4. Résultats attendus

Au terme de l'atelier de formation les résultats suivants sont attendus :

1. Les participants ont une maîtrise parfaite des règles de rédaction d'articles scientifiques et les différentes étapes de la publication dans les revues internationales ;
2. Les participants savent comment effectuer une recherche bibliographique et autres tâches y afférentes ;
3. Les participants comprennent comment sont évalués les articles soumis pour publication et gérer les correspondances avec les éditeurs ;
4. Les participants savent comment faire le choix d'une revue pour sa publication.

5. Tâches des consultants

Pour arriver aux résultats attendus, le consultant devrait principalement s'occuper de l'organisation et l'animation de l'atelier de formation en théorie appuyer des exercices pratiques. Les principales tâches assignées au consultant sont les suivantes :

1. Développer les syllabus de formation en prenant comme appui les lignes directrices de l'approche méthodologique indiquée dans les présents TdR;
2. Développer le manuel de formation ainsi que les modules et tous autres matériels de formation nécessaire avec un chronogramme d'exécution provisoire détaillé ;
3. Préparer les matériels, outils et autres facilités indispensables pour les travaux pratiques ;
4. Conduire l'atelier de la formation (théorie et pratique) ;

5. Rédiger un rapport de fin de formation à l'issue de l'atelier

6. Livrables

1. Un rapport de démarrage décrivant la compréhension de la mission et des différents modules de formation (les grandes lignes détaillées du contenu de chaque module),
2. Un plan d'animation de l'atelier indiquant les méthodes et outils d'animation à utiliser et un manuel de formation ;
3. Les documents de la formation y compris les présentations PowerPoint ;
4. Un rapport de fin d'atelier qui documente le processus et les résultats obtenus.

7. Profil des consultants

Le consultant devrait :

- Être titulaire d'un Doctorat/PhD en agronomie, agroéconomie, ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- Être enseignant d'université ou chercheur de rang A
- Avoir un minimum de 10 ans d'expérience dans la rédaction et la publication d'articles scientifiques ;
- Avoir à son actif au moins 10 articles dans le domaine de l'agro-sylvo-pastoralisme et halieutique publiés dans des revues et journaux de renom ;
- Avoir une maîtrise parfaite des systèmes intégrés Agriculture-Elevage pour être à même de couvrir des notions de base de ces sous-domaines lors de la formation
- Avoir une bonne connaissance des défis liés à la recherche agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Avoir une expérience avérée en facilitation/animation d'ateliers de rédaction scientifique ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et de synthèse ;
- Maîtriser le Français et l'Anglais.

8. Durée et lieu de la mission

La mission comptera un total de **10 Hommes/Jours** de consultation dont les jours de préparation, les jours d'animation/modérations de l'Atelier et les jours de production de rapport. Le tout sur une la période aout-septembre 2024. Le consultant travaillera virtuellement à partir du lieu où il est basé et va se déplacer pour l'atelier dans le pays choisi.

9. Procédure de candidature et sélection

Les candidats intéressés doivent envoyer leur manifestation d'intérêts et leur curriculum vitae complet par courriel à procurement@coraf.org au plus tard le **02/08/2024** à 17h00 GMT. Les consultants seront sélectionnés suivant l'accord défini dans les directives "Sélection et utilisation de consultants dans le cadre des prêts IBRD, allocations IDA et subventions par les emprunteurs de la Banque Mondiale" de Janvier 2011.